



Communiqué

Le 20 février : Pour un retrait de la retraite à points !

Depuis le 5 décembre le gouvernement s'entête dans son dogme d'imposer un régime de retraite universel à points.

Ce projet est pourtant rejeté par la majorité. Malgré les avis défavorables lors des consultations obligatoires, l'avis au vitriol du Conseil d'Etat, l'opposition généralisée et aujourd'hui même celle du MEDEF telle une girouette clamant à présent qu'il ne voulait pas d'un tel système, le gouvernement persiste dans son passage en force en imposant un examen parlementaire expéditif.

Pire, aujourd'hui, le Secrétaire d'Etat à la réforme des retraites nous vante de meilleures évolutions des retraites avec l'appui d'un indicateur de l'INSEE qui n'existe pas encore ! Le choix d'une indexation sur un revenu d'activité moyen et non pas sur les salaires moyens ou l'inflation est révélateur.

Dans ce « nouveau monde » que le capital construit, les revenus d'activités remplacent les salaires et les droits collectifs liés au code du travail disparaissent devant l'ubérisation de la société.

Notre action a déjà permis d'éviter certains reculs comme l'application de ce système seulement à partir de la génération 1975 ou bien encore la préservation de certains régimes particuliers.

Face aux tentatives de désinformation du pouvoir, il est nécessaire de continuer à défendre nos positions, à rappeler toutes les conséquences négatives du système de retraite universelle à point, et à montrer que la contestation est toujours forte et soutenue.

La FEETS-FO appelle donc à se mobiliser fortement le 20 février 2020 dans le cadre de la journée de grève et de manifestations interprofessionnelle pour le retrait de la retraite universelle à points !

Paris, le 13 février 2020

Pour tout contact : Jean HÉDOU, Secrétaire général, Tél : 06 85 12 74 46